

(A)

(1)

[N° 4 — VII]

VII

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

POUR L'EXERCICE 1908.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1905 s'élève à. fr. 13,844,877 »

Les crédits alloués par le Budget de 1904 montent à . . . 13,527,874 25

AUGMENTATION. . . fr. 317,002 75

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1905 fr. 13,292,022 »

— 1904 13,163,496 25

AUGMENTATION. . . fr 128,525 75

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1905 fr. 552,855 »

— 1904 164,378 »

AUGMENTATION. . . . 388,477 »

Soit en plus pour l'exercice 1905. fr 317,002 75

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 8. — *Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais de route. — Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. — Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel.*

Crédit demandé pour 1905. fr. 215,700 »

— alloué pour 1904 203,200 »

AUGMENTATION. . . fr. 12,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme est destinée :

1° à concurrence de 500 francs à accorder aux agents du service des agronomes de l'État les augmentations de traitement réglementaires;

2° à concurrence de 7,000 francs à subsidier l'organisation de champs d'essai de culture du houblon et les champs de démonstrations établis par les œuvres du « Coin de terre »;

3° à concurrence de 5,000 francs à développer la distribution des « Avis aux cultivateurs ».

ART. 15. — *Conseil supérieur de l'agriculture : traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres, subsides. — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsides et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon. — Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'Agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. — Sociétés coopératives de crédit agricole : subsides pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole. — Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	348,000	»
— alloué pour 1904		330,000	»
AUGMENTATION	fr.	15,000	»

Cette augmentation est nécessaire pour subsidier dans les mêmes proportions que précédemment les sociétés de crédit agricole, les unions professionnelles d'agriculteurs et les syndicats houblonniers, associations dont le nombre et l'importance s'accroissent annuellement.

Enseignement vétérinaire.

ART. 16. — *Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	82,500	»
— alloué pour 1904		86,975	»
DIMINUTION	fr.	4,475	»

résultant de la suppression de la charge temporaire de 4,475 francs portée au Budget de l'exercice 1904 en vue de l'impression des cours:

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.

ART. 17. — *Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités.*

Crédit demandé pour 1905	fr. 215,000 »
— alloué pour 1904	205,000 »

AUGMENTATION. . . fr. 12,000 »

destinée à faire face aux augmentations de traitement réglementaires et, s'il y a lieu, à la rémunération d'assistants temporaires à l'Institut agricole de Gembloux.

ART. 18. — *Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys.*

Crédit demandé pour 1905	fr. 100,250 »
— alloué pour 1904	97,250 »

AUGMENTATION. . . fr. 3,000 »

Cette somme permettra de développer, à l'Institut agricole de Gembloux, les recherches scientifiques, notamment celles qui se rapportent à l'alimentation du bétail ainsi qu'aux questions d'aviculture. Elle servira en outre à couvrir l'accroissement des frais de chauffage et d'éclairage.

ART. 20. — *Frais des conférences agricoles et horticoles. — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture. — École centrale pratique de maréchalerie.*

Crédit demandé pour 1905	fr. 405,800 »
— alloué pour 1904	393,800 »

AUGMENTATION. . . fr. 12,000 »

Cette augmentation comprend :

1° Une somme de 2,000 francs pour permettre l'organisation de nouvelles bibliothèques agricoles;

2° Une somme de 10,000 francs pour permettre la création de nouvelles sections professionnelles primaires agricoles ou horticoles.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Jardin Botanique de l'État.

ART. 21. — *Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	43,200	»
— alloué pour 1904		43,200	»
AUGMENTATION	fr.	2,000	»

destinée principalement à pourvoir à la nomination d'un préparateur pour la section de micrographie.

ART. 22. — *Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. — Musée forestier.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	72,200	»
— alloué pour 1904		65,200	»
AUGMENTATION.	fr.	7,000	»

Cette augmentation comprend :

1^o Une somme de 5,000 francs destinée à pourvoir aux dépenses supplémentaires de charbon résultant de l'extension des serres chaudes et du renforcement du chauffage;

2^o Une somme de 2,000 francs pour payer les travaux de main-d'œuvre nécessités par l'extension de la partie ornementale du jardin et par l'entretien des jardins d'expériences.

CHAPITRE IV.

EAUX ET FORÊTS.

ART. 23 — *Traitements d'activité et de disponibilité du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	690,915	»
— alloué pour 1904		671,565	»
AUGMENTATION.	fr.	19,350	»

se décomposant ainsi qu'il suit :

1^o Une somme de 6,700 francs est destinée à la réorganisation du service

NOTE PRÉLIMINAIRE.

forestier dans le Limbourg : le personnel de gestion et de surveillance dans cette province est depuis longtemps reconnu insuffisant, notamment par suite des acquisitions importantes de terrains incultes faites par l'État et de la mise en valeur de la lande par les communes;

2° Une somme de 10,000 francs servira à compléter l'organisation du service de la pêche dans certaines parties du pays : il est nécessaire de créer de nouveaux postes de garde-pêche dans le Hainaut, sur le Hoyoux, dans les deux Flandres, en Campine et dans le Luxembourg, et, en outre, de nouveaux postes de brigadier volant dans certaines régions où les gardes à demeure ne peuvent rendre des services que pendant une partie de l'année;

5° Une somme de 2,650 francs est nécessaire pour couvrir les frais de route et de séjour des membres des commissions chargées d'expertiser les propriétés boisées offertes en vente à l'État.

ART. 24. — *Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Traitements, salaires, indemnités. — Frais divers.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	37,900	»
— alloué pour 1904		37,000	»
AUGMENTATION . . .	fr.	900	»

La partie du crédit affectée au Conseil supérieur des forêts n'est que de 3,100 francs. Cette somme, qui était suffisante lorsque le Conseil se composait de quinze membres (arrêté royal du 22 février 1893), ne l'est plus aujourd'hui qu'il en comprend vingt et un (arrêté royal du 19 mars 1903). Pour faire face aux frais de déplacements occasionnés par les sessions, il est nécessaire d'augmenter le crédit d'une somme de 900 francs.

ART. 26. — *Terrains incultes : défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses. — Service du boisement des fanges et autres terrains incultes : traitements, frais d'études et d'enquête (y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire).*

Crédit demandé pour 1905	fr.	96,500	»
— alloué pour 1904		76,500	»
AUGMENTATION . . .	fr.	20,000	»

Par suite de la marche progressive de la mise en valeur des terrains incultes, le crédit s'est trouvé insuffisant depuis 1905.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

On propose de porter une somme de 10,000 francs en charge temporaire au Budget de 1903 aux fins de liquider l'arriéré, et, en même temps, d'augmenter de la même somme le crédit normal pour le mettre désormais au niveau des besoins présumés.

ART. 27. — *Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau; comités divers; indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1883; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	46,000	»
— alloué pour 1904		40,000	»
AUGMENTATION.	fr.	6,000	»

Depuis plusieurs années, un crédit supplémentaire a dû être sollicité aux fins de solder les primes pour destruction de loutres et les frais de la commission de pisciculture, du comité de mariculture, des trois comités locaux pour la pêche maritime ainsi que du comité spécial pour la défense des intérêts nationaux dans les eaux communes à la Hollande et à la Belgique.

Il convient de mettre le montant du crédit en rapport avec les besoins constatés.

CHAPITRE V.

LABORATOIRES D'ANALYSES.

ART. 28. — *Institut chimique et bactériologique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État; traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	258,010	»
— alloué pour 1904		252,510	»
AUGMENTATION.	fr.	5,500	»

Cette somme sera affectée :

1° A concurrence de 3,700 francs aux augmentations réglementaires de traitement à accorder au personnel des laboratoires de l'État;

2° A concurrence de 1,800 francs à l'achat du matériel nécessaire à certains laboratoires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VI.

SERVICE DE SANTÉ.

ART. 29. — *Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. Personnel : traitements, frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections. — Frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. — Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. — Subside à la Société royale de médecine publique. — Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. — Impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. — Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme et la tuberculose; subsidés; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	491,000	»
— alloué pour 1904		485,000	»
AUGMENTATION. . . .	fr.	6,000	»

destinée à faire face notamment aux augmentations de traitement réglementaires à accorder aux fonctionnaires de l'inspection des denrées alimentaires et aux frais qu'entraînera la participation du service des douanes à la surveillance du commerce d'importation du beurre.

CHAPITRE VII.

VOIRIE URBAINE ET VICINALE. COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.

ART. 35. — *Frais de route et de séjour de l'inspection ainsi que du service hydraulique de l'assainissement des fanges.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	25,000	»
— alloué pour 1904		22,000	»
AUGMENTATION. . . .	fr.	3,000	»

Cette somme est nécessaire pour assurer le paiement régulier des frais de

NOTE PRÉLIMINAIRE.

route et de séjour dus au personnel de l'inspection et au personnel de l'hydraulique agricole. Les déplacements des fonctionnaires de ces deux services se multiplient en raison du nombre toujours croissant des projets de travaux de voirie et d'hygiène présentés par les communes et des demandes d'assainissement des terrains fangeux.

CHAPITRE VIII.

BEAUX-ARTS.

Musées royaux; musée Wiertz.

ART. 44. — *Musées royaux de peinture et de sculpture : personnel et frais de surveillance. — Musée Wiertz : personnel et frais de surveillance.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	60,350	»
— alloué pour 1904		55,000	»
AUGMENTATION. . . fr.		5,350	»

Moyennant le transfert d'une somme de 4,000 francs provenant de l'article 45 (*Matériel*), les salaires et rémunérations des agents non pourvus de nomination seront désormais imputés sur l'article 44. Outre le montant du transfert, ce dernier article doit être augmenté de 1,350 francs, en vue de la rémunération d'un agent du personnel inférieur.

ART. 45. — *Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	115,700	»
— alloué pour 1904		119,700	»
DIMINUTION. . . fr.		4,000	»

Cette somme, correspondant à des frais de personnel, est transférée à l'article 44.

ART. 46. — *Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'études des collections.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	95,000	»
— alloué pour 1904		78,000	»
AUGMENTATION. . . fr.		17,000	»

Une somme de 14,000 francs, représentant les rémunérations et salaires

NOTE PRÉLIMINAIRE.

des agents non pourvus de nomination, est transférée de l'article 47 à l'article 46.

D'autre part, une augmentation de 3,000 francs est sollicitée aux fins d'organiser des conférences sur l'art et l'archéologie.

ART. 47. — Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie · matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses.

Crédit demandé pour 1903	fr.	97,000	»
— alloué pour 1904		111,000	»
DIMINUTION	fr.	14,000	»

Cette somme, correspondant à des frais de personnel, est transférée à l'article 46.

Encouragements en faveur de l'art musical.

ART. 55. — Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Cours élémentaire de musique.

Crédit demandé pour 1903	fr.	175,000	»
— alloué pour 1904		174,000	»
AUGMENTATION.	fr.	1,000	»

pour parer à l'insuffisance de la partie du crédit affectée à l'entretien du mobilier.

ART. 58. — Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.

Crédit demandé pour 1903	fr.	54,032	»
— alloué pour 1904		53,631	25
AUGMENTATION	fr.	400	75

Cette somme permettra de mettre la quote-part de l'État en rapport avec les allocations votées par la ville et la province, en exécution du contrat intervenu lors de la reprise du Conservatoire.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 59. — *Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés Encouragements à l'art dramatique musical Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1903	fr. 173,000 »
— alloué pour 1904	170,000 »
AUGMENTATION.	fr. 3,000 »

Les engagements et prévisions de dépenses de toute espèce absorbent la totalité du crédit actuel. L'augmentation demandée est destinée à faire face aux besoins imprévus.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XI.

SERVICES DIVERS.

Agriculture.

ART. 65 (nouveau). — *École de médecine vétérinaire de l'État et Office vaccinogène central. — Ameublement complet des locaux; achat d'appareils scientifiques; installations spéciales; frais de déménagement; divers.*

Crédit demandé : 200,000 francs.

Cette somme est destinée : 1^o à l'ameublement complet des nombreux locaux que comportent les installations du nouvel établissement d'enseignement vétérinaire et de l'Office vaccinogène; 2^o à l'achat du matériel scientifique nécessaire, dans les divers cours, pour permettre les démonstrations au moyen des instruments les plus récents.

ART. 66 (nouveau). — *Institut agricole de l'État à Gembloux. Aménagement d'un laboratoire de botanique.*

Crédit demandé : 3,000 francs.

Cette somme est destinée à l'achat d'appareils scientifiques en vue de compléter l'ameublement du laboratoire de botanique de l'Institut de Gembloux.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 67 (nouveau). — *Jardin botanique de l'État. Réfection des collections des serres chaudes et des serres coloniales.*

Crédit demandé : 4,000 francs.

Cette somme sera affectée au paiement des frais d'achat de plantes pour la réfection des collections.

ART. 68 (ancien). — *Jardin botanique de l'État. Transformation de la partie ornementale du jardin.*

Crédit demandé : 4,000 francs.

Cette somme permettra de continuer la transformation de la partie ornementale du jardin, notamment de la partie basse autour de l'étang.

ART. 69 (nouveau). — *École d'horticulture de Vilvorde. Travaux d'aménagement des terrains de culture et achat de collections scientifiques pour l'enseignement.*

Crédit demandé : 15,000 francs.

Cette somme est destinée notamment à couvrir les dépenses suivantes : établissement d'une distribution d'eau dans les jardins de l'école; placement d'un moteur à vent pour l'assèchement des terrains; construction d'un hangar; travaux divers de terrassements; acquisition de mobilier, de collections et d'instruments pour l'enseignement.

ART. 70 (nouveau). — *Institut agricole de l'État à Gembloux Travaux d'aménagement et d'agrandissement des locaux; installation d'un système de chauffage général et d'une distribution d'eau; ameublement des locaux, etc.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

Le Gouvernement a adopté un programme d'améliorations à réaliser à l'Institut de Gembloux, dont voici les principaux articles : construction de laboratoires et d'auditoires pour les cours de chimie, de technologie, de zootechnie et de génie rural; aménagement des locaux actuels en vue du groupement de certains cours; transformation des locaux de l'internat; installation d'un système de chauffage général et d'une distribution d'eau acquisition du mobilier complémentaire, etc.

Un premier crédit est sollicité en vue des travaux qui pourront être effectués en 1905.

NOTE PRÉLIMINAIRE.**Eaux et Forêts.**

ART. 71 (70 ancien). — *Construction de maisons forestières.*

Crédit demandé : 20,000 francs.

Cette somme permettra de poursuivre la construction et la reconstruction de plusieurs maisons forestières très anciennes, en mauvais état et établies contrairement aux règles de l'hygiène.

Beaux-Arts.

ART. 72 (nouveau). — *Musées royaux. Acquisitions.*

Crédit demandé : 175,000 francs.

Le Gouvernement est à la veille de conclure d'importantes acquisitions pour les collections des musées royaux d'art monumental et d'art décoratif. Il sollicite à cet effet un premier crédit de 175,000 francs; un second crédit, d'égale importance, sera inscrit au Budget de 1906.

ART. 73 (nouveau). — *Construction d'une chaussée entre la station de La Roche et les ruines de l'abbaye de Villers.*

Crédit demandé : 19,855 francs.

Cette somme représente la quote-part de l'administration des Beaux-Arts dans la dépense à résulter de la construction d'une chaussée entre la station de La Roche et les ruines de l'abbaye de Villers.

ART. 74 (nouveau). — *Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Subside extraordinaire.*

Crédit demandé : 12,000 francs.

Pour renouvellement et accroissement du mobilier de la salle des concerts, du musée instrumental, de la bibliothèque et des locaux de l'administration.

(14)

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture et des Finances et des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1905 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de treize millions deux cent nonante-deux mille vingt-deux francs fr. 13,292,022 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de cinq cent cinquante-deux mille huit cent cinquante-cinq francs. . . . 552,855 »

Soit ensemble à la somme de treize millions quarante-quatre mille huit cent septante-sept francs fr. 13,844,877 »
conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Ostende, le 8 octobre 1904.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voorstel van Onze Ministers van Landbouw en van Financiën en Openbare Werken, en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begroting van het Ministerie van Landbouw voor het dienstjaar 1905 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van dertien millioen twee honderd twee en negentig duizend twee en twintig frank . . . fr. 13,292,022 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van vijf honderd twee en vijftig duizend acht honderd vijf en vijftig frank . . . 552,855 »

Te zamen op de som van dertien millioen acht honderd vier en veertig duizend acht honderd zeven en zeventig frank . . . fr. 13,844,877 »
overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel

Gegeven te Oostende, den 8^{en} October 1904.**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture,

Baron M. VAN DER BRUGGEN.

Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Landbouw,

De Minister van Financiën
en Openbare Werken,C^{te} DE SMET DE NAEYER.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
POUR L'EXERCICE 1905.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.				
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE				
<i>Personnel.</i>				
1	Traitement du Ministre.	21,000 "	575,250	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	288,000 "		
<i>Matériel.</i>				
3	Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses	55,000 "		
<i>Frais de déplacement.</i>				
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	8,250 "	10,450	
<i>Honoraires des avocats</i>				
5	Honoraires des avocats du Département	3,000 "		
CHAPITRE II.				
PENSIONS ET SECOURS.				
6	Pensions civiles — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	7,000 "	10,450	
7	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse	3,450 "		

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW
VOOR HET DIENSTJAAR 1905.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
MIDDENBESTUUR.			
Personeel.			
1	Jaarwedge van den Minister	21,000 "	
2	Jaarwedge der ambtenaren, beambten en bedienden	288,000 "	
Materieel.			
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubels, licht, vuur, kleine uitgaven	55,000 "	375,250 "
Kosten van verplaatsing.			
4	Reis- en verblyfkosten; buitengewone boden	8,250 "	
Honoraria der advocaten.			
5	Honoraria der advocaten van het Departement	3,000 "	
HOOFDSTUK II			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
6	Burgerlijke pensioenen — Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet)	7,000 "	10,450 "
7	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt aan voormalige ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden	3,450 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais de route. — Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études — Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel.	215,700 "	4,278,610
9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine; indemnités pour bêtes bovines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités; frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres provenant d'animaux déclarés impropres à la consommation pour cause de maladies contagieuses. — Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. — Achat de vaccins, toxines et sérums. — Frais de recherches et d'expériences relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques. — Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. — Dépenses diverses	1,650,000 "	
10	Inspection vétérinaire : traitements d'activité et de disponibilité, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants; médecins vétérinaires agréés : indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	355,000 "	
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	18,000 "	
12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers.	660,000 "	
13	Conseil supérieur de l'agriculture : traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres, subsidés. — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon. — Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. — Sociétés coopératives de crédit agricole : subsidés pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole. — Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture.	345,000 "	
14	Recensement agricole annuel.	90,000 "	
Enseignement vétérinaire.			
15	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements d'activité et de disponibilité	123,900 "	
16	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.	82,500 "	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK III.			
LANDBOUW.			
8	Landbouwtoezicht en dienst der landbouwkundigen van den Staat : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, dagloonen, vergoedingen en reiskosten. — Kosten voor proefvelden en aanschouwelijke lessen; studiekosten. — Bureau voor inlichtingen der landbouwfedeeling van het Staatshandelsmuseum : schadeloosstellingen, reiskosten, studiekosten, materieel	215,700	•
9	Schadeloosstellingen voor afgemaakt vee op bevel der overheid; schadeloosstellingen wegens tuberculose onder het vee; schadeloosstellingen wegens hoornvee gestorven of voor het verbruik ongeschikt verklaard om reden van koolziekte; betaalkosten dezer schadeloosstellingen; kosten voort te spruiten uit het wegnemen en vernietigen der doode lichamen van beesten, voor het verbruik ongeschikt verklaard wegens besmettelijke ziekten. — Allerhande kosten voor tuberculineering en gezondheidsinstellingen op de grens. — Aankoop van inrentstoffen, toxinen en serums. — Kosten voor opzoekingen en proefnemingen betreffende de besmettelijke ziekten der huisdieren. — Toelagen aan de provinciale landbouwfondsen, aan de maatschappijen van onderlinge verzekering en herverzekering tegen sterfte onder het vee. — Verscheidene uitgaven	1,630,000	•
10	Veeartsenijtoezicht : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, vergoedingen, omreiskosten; plaatsvervangende inspecteurs veeartsen; aangenomen veeartsen : vergoedingen; hulpgehden aan voormalige Rijksveeartsen, aan weduwen of weezen van deze agenten die zich in nood bevinden; reisbeurzen voor veeartsen	255,000	•
11	Inspectie van den veeartsenijdienst : materieel, kantoorkosten, bulletin van den dienst van gezondheidspolitie, drukwerk en verschillende uitgaven voor de gezondheidspolitie der huisdieren	18,000	•
12	Verbetering van de rassen der huisdieren. Toelagen aan de provinciën en aanmoedigingen. Toelagen aan maatschappijen en syndicaten tot veelokking. Allerhande kosten.	660,000	•
13	Hoogere Landbouwrraad : jaarwedde van den secretaris. — Provinciale landbouwmaatschappijen, landbouwcomices, vrije landbouwverenigingen, toelagen. — Landbouwprijskampen, tentoonstellingen of -congressen; toelagen en aanmoedigingen voor land- of tuinbouwmaatschappijen en inzonderheid aan de vereenigingen tot stand gekomen onder hopplanters. — Aanmoedigingen aan uitgaven over land- en tuinbouw; uitgave van het <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; kosten wegens het verleenen van landbouwdecoratiën; zendingen en bijzondere commissiën in het belang van land- en tuinbouw. — Samenwerkende maatschappijen voor landbouwkrediet : toelagen voor kosten van eerste instelling en voor den toezichtdienst ingericht door de centrale kassen van landbouwkrediet. — Premies aan de leerlingen der lagere landelijke scholen voor het vernietigen der voor den landbouw schadelijke insecten.	545,000	•
14	Jaarlijksche landbouwopneming	90,000	•
<i>Veeartsenijkundig onderwijs</i>			
15	Personeel van 's Rijks veeartsenijnschool; jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid.	123,960	•
16	Materieel van 's Rijks veeartsenijnschool; kosten der toezichtcommissie en der jury's; studiebeurzen	82,500	•
			4,278,610 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>		
17	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités	215,000	•
18	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys	100,250	•
19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	20,000	•
20	Frais des conférences agricoles et horticoles. — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture. — Ecole centrale pratique de maréchalerie	405,800	•
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
21	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel	45,200	•
22	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier . . .	72,200	•
	CHAPITRE IV.		
	EAUX ET FORÊTS.		
23	Traitements d'activité et de disponibilité du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses	690,915	•
24	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Traitements, salaires, indemnités. Frais divers	37,900	•
25	Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	126,000	•
26	Terrains incultes: défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses. — Service du boisement des fanges et autres terrains incultes: traitements, frais d'études et d'enquête. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire) . . .	96,500	•
27	Pisciculture et chasse; repoplement des cours d'eau; comités divers; indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1885; dépenses diverses . . .	46,000	•
			997,515 •

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Hooger, middelbaar en lager landbouwonderwijs.</i>		
17	Personeel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen.	215,000 "	
18	Materieel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; verbeteringen, exploitatie-kosten; kosten voor de bestuurs- en toezichtscommissiën en voor de jury's	100,250 "	
19	Studiebeurzen voor leerlingen van land- en tuinbouwscholen van den Staat of aan het toezicht onderworpen	20,000 "	
20	Kosten der voordrachten over land- en tuinbouw. — Middelbaaren lager landbouwonderwijs; toelagen. — Aankoop van werken die als prijzen uitgereikt worden ter gelegenheid der landbouwenferenties. — Landbouwonderwijs in de normaalscholen. — Landbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen). — Prijskampen onder de leerlingen der verschillende land- en tuinbouwscholen. Practische centraalschool voor hoefsmederij	405,800 "	
	<i>Staatskruidtuin.</i>		
21	Staatskruidtuin. Jaarwedden van het personeel.	45,200 "	
22	Staatskruidtuin. Uitgaven voor materieel en bewerking. Boschmuseum	72,200 "	
	HOOFDSTUK IV.		
	WATERS EN BOSSCHEN.		
23	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid van het personeel; vergoedingen; reis- en verblijfkosten; kantoorkosten; verschillende uitgaven	600,915 "	
24	Hoogere raad der bosschen. Weerkundige staties. Aanmoedigingen aan boschmaatschappijen. Bureau van opzoeken en raadgevingen in boschzaken. Voordrachten en proefvelden. Jaarwedden, schadeloosstellingen. Allerhande kosten	37,900 "	
25	Domeinbosschen. — Teelt- en verbeteringswerken; boschwoningen en banen bestemd om de ontginning der Staatsbosschen te vergemakkelijken	126,000 "	997,515
26	Braaklanden: ontginning, vruchthaar maken, bebossching, hervorming tot weiden, teenbosschen of vijvers; toelagen aan de gemeenten en aan openbare gestichten; verschillende uitgaven. — Bebosschingsdienst der moeraslanden en andere braaklanden: jaarwedden, kosten voor studie en onderzoek (<i>inbegrip van eene som van 10,000 frank als tijdelijke last.</i>)	96,500 "	
27	Vischteelt en jacht; herbevolking der waterloopen; verschillende comiteiten; vergoedingen aan de agenten genoemd in artikel 24 der wet van 19 Januari 1885; verschillende uitgaven.	46,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V.			
LABORATOIRES D'ANALYSES.			
28	Institut chimique et bactériologique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel — Laboratoires d'analyses de l'Etat : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais. . . .	258,010 "	258,010
CHAPITRE VI.			
SERVICE DE SANTÉ.			
29	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. Personnel : traitements, frais de route et de séjour, travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections. — Frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central. — Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. — Subside à la Société royale de médecine publique. — Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. — Impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique: indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. — Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme et la tuberculose; subsidés; dépenses diverses.	491,000 "	526,000 "
30	Académie royale de médecine.	55,000 "	
CHAPITRE VII.			
VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.			
51	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale, pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et pour l'assainissement des fanges. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.	4,450,000 "	4,596,000
52	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau, de la voirie urbaine, du service des tramways et des messageries et des travaux d'assainissement; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à l'inspection et aux commissaires voyers. Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges. Traitements, indemnités et dépenses diverses. Frais d'études et d'expériences.	115,000 "	
53	Frais de route et de séjour de l'inspection ainsi que du service hydraulique de l'assainissement des fanges.	25,000 "	
54	Frais de bureau et matériel de l'inspection ainsi que du service hydraulique de l'assainissement des fanges	6,000 "	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
HOOFDSTUK V.			
LABORATORIUMS VOOR ONTLEDINGEN.			
28	Chemisch en bacteriologisch Instituut : jaarwedden en vergoedingen van het personeel; uitgaven voor materieel. — Ontledingslaboratoriums van den Staat : jaarwedden en vergoedingen van het personeel; uitgaven voor materieel en onkosten wegens ontleding tegen verminderden prijs van vruchtbaar makende stoffen en landbouwvoortbrengselen. — Commissie voor hooger toezicht. — Toelagen aan provinciale, gemeentelijke en private laboratoriums. — Kosten tot ontledings van eetwaren en voedingsstoffen. — Kosten voortspruitende uit de uitvoering van de wet op de vervalsching der meststoffen	258,010 "	258,010 "
HOOFDSTUK VI.			
GEZONDHEIDSDIENST.			
29	Toezicht over den gezondheidsdienst; toezicht over de fabricatie en den handel in eetwaren; toezicht der apotheken en bewaarplaatsen van geneesmiddelen. Personeel : jaarwedden, reis- en verblijfskosten; schrijfwerk door leden van het personeel gedaan voor dit toezicht. — Kosten van kantoor, van materieel, alsook voor het nemen en ontleiden van stalen. — Kosten der provinciale geneeskundige commissiën. — Gezondheidsdienst der zeehavens en kusten. — Toelagen en belooningen in geval van besmettelijke ziekten; aanmoedigingen voor de koepokinenting; Centraal Koepokgesticht. — Toelagen aan de vroedvrouwen tijdens en na hunne studien : 1 ^o om ze te helpen, als zij zich vestigen; 2 ^o om ze te vergoeden voor de zorgen die zij aan behoeftige vrouwen verleen. — Toelage aan de Koninklijke Maatschappij van openbare geneeskunde. — Uitgave van schriften betrekkelijk de geneeskunde; toelagen, inschrijvingen en aankoop van boeken. — Drukkosten en verschillende uitgaven. — Hoogere openbare gezondheidsraad : vergoedingen, zitpenningen, reis- en verblijfskosten; kantoorkosten en drukken der werken van den Raad. — Gezondheidsmuseum. Laboratoriums voor ontledingen. Materieel en vergoedingen. Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en aan de congressen in het belang der openbare gezondheid ingericht. — Maatregelen van propaganda tegen de geneverplaag en tuberculose; toelagen; allerhande uitgaven	491,000 "	528,000 "
30	Koninklijke Academie van geneeskunde	35,000 "	
HOOFDSTUK VII.			
BUURTWEGEN, WATERLOOPEN EN OPENBARE GEZONDHEID.			
31	Aanmoedigingen voor het uitbreiden en verbeteren der buurtwegen, het verbeteren der onbevaarbare en onvlotbare waterloopen en voor de gezondmaking der venen. Aanmoedigingen tot verbeteringen der landbouwwegen. Aanmoedigingen voor de verbeteringen, welke de openbare gezondheid aanbelangen	4,450,000 "	
32	Toezicht over de buurtwegen en de waterloopen, stadswegen, dienst der tramwegen en der vervoerderswagens en werken van gezondmaking; jaarwedden van werkelijken dienst en jaarwedden van beschikbaarheid van het aan dit toezicht gehecht personeel. Vergoedingen voor het personeel gehecht aan het toezicht, en de commissarissen der wegen. — Buitengewoon schrijfwerk of ander schrijfwerk voor den toezichtsdienst verricht. — Dienst van de waterwerken tot gezondmaking der veemoerassen. Jaarwedden, vergoedingen en verschillende uitgaven. Kosten van studien en proefnemingen	115,000 "	4,596,000 "
33	Reis- en verblijfskosten van het toezicht zooals van het personeel van den waterdienst der gezondmaking van de moeraslanden	25,000 "	
34	Kantoorkosten en materieel van het toezicht zooals van den waterdienst der gezondmaking der moeraslanden	8,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VIII.			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
55	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés.	275,000 "	
56	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge.	100,000 "	
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>			
57	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien.	153,405 "	
58	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres.	245,000 "	
59	Inspection des beaux-arts, des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.	21,000 "	
40	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.	5,000 "	
41	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études.	17,000 "	
42	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome.	45,500 "	
45	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.	20,000 "	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VIII.			
SCHOONE KUNSTEN.			
<i>Aanmoedigingen aan de beeldende en graphische kunsten.</i>			
35	Bestellingen en aankopen van werken van levende of sedert niet langer dan tien jaren overleden Belgische en vreemde kunstenaars; toelagen aan de openbare gestichten, aan de gemeenten en aan de provinciën, om bij te dragen tot bestelling of aankoop van kunstwerken; gewrochten van muurschildering, met medehulp der gemeenten en der belanghebbende gestichten. Aanmoedigingen voor de plaatsnijkunst en het graveeren van geelkenpenningen, voor uitgaven betreffende de schoone kunsten en de oudheidkunde; toelagen; opgravingen in het belang van kunst en oudheidkunde; inschrijvingen op en aankopen van werken, belangrijk voor kunst of oudheidkunde; aankoop en inbinding van werken voor den bijzonderen dienst van het bestuur van schoone kunsten; kosten van ontvangst, uitpakking en herverpakking, enz., van kunstwerken, tot onderzoek of anderszins gezonden; aandeel van de administratie van schoone kunsten in de kosten van het wederlandsch verbond van Bern tot bescherming der letterkundige werken en kunstgewrochten; verschillende uitgaven. Toelagen aan kerkfabrieken ten titel van aanmoediging, voor de uitvoering van godsdienstige meubelvoorwerpen van een erkend kunst karakter. Toelagen en aanmoedigingen aan kunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in den vreemde en in het land, in het belang hunner studiën; zendingen; hulpgeelden aan familiën van overleden kunstenaars	275,000	»
36	Algemeene tentoonstellingen van schoone kunsten; deel van tusschenkomst van den Staat in de kosten van aankoop, voor de plaatselijke museums, van naar de tentoonstellingen gezonden kunstgewrochten. Toelagen aan de maatschappijen, ingesteld tot aanmoediging der schoone kunsten, aan de plaatselijke tentoonstellingen, aan de tentoonstellingen ingericht buiten het land in het belang der Belgische School. . .	100,000	»
<i>Aanmoedigingen ten voordeele van het onderwijs der beeldende en graphische kunsten.</i>			
37	Hooger Instituut en Koninklijke Academie voor schoone kunsten te Antwerpen: begiftiging van den Staat, bestemd met de toelagen der stad Antwerpen, om de uitgaven te dekken zoowel voor het personeel als voor het materieel en de aankopen voor het museum van oude kunst	153,405	»
38	Academiën en teekenscholen: toelagen, aankoop en kosten van onderhoud van modellen, eerepenningen en boeken	245,000	»
39	Opzicht der schoone kunsten, der academiën en teekenscholen; geschriften en andere werken, bijzonder tot den dienst der academiën en scholen behoorende	21,000	»
40	Verbeteringsraad van het onderwijs der teekenkunst	3,000	»
41	Toelagen aan jonge kunstenaars om ze te ondersteunen in hunne studiën	17,000	»
42	Groote prijskampen van schilder-, beeld-, bouw- en plaatsnijkunde; pensioenen der bekroonden; kosten betreffende deze prijskampen; werkhuizen te Rome	43,500	»
43	Namaking van kunstvoorwerpen, bestemd voor de internationale ruilingen en kosten rakende deze ruilingen; verschillende uitgaven	20,000	»

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>Musées royaux; musée Wiertz.</i>		
44	Musées royaux de peinture et de sculpture : personnel et frais de surveillance. — Musée Wiertz : personnel et frais de surveillance.	60,350 »	
45	Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus	115,700 »	
46	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections	95,000 »	
47	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie: matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses	97,000 »	
	<i>Monuments publics.</i>		
48	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	46,000 »	
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		2,229,887 »
49	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux	125,000 »	
50	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations	200,000 »	
51	Commission royale des monuments: personnel.	16,700 »	
52	Commission royale des monuments: jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication.	25,200 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Koninklijke museums; Wiertz-Museum.</i>		
44	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst : personeel en kosten van toezicht. — Wiertz-Museum : personeel en kosten van toezicht	60,350 "	
45	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst : materieel en aankopen; drukkosten der katalogen; verschillende en onvoorziene kosten. — Wiertz-Museum : materieel; verschillende en onvoorziene kosten	115,700 "	
46	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschat : personeel en studiekosten der verzamelingen.	95,000 "	
47	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschat; materieel en aankopen, aanwezigheidspenningen aan de leden der commissie van toezicht. Kosten van drukken en verkoop van den kataloog Verschillende uitgaven	97,000 "	
	<i>Openbare monumenten.</i>		
48	Gedenktekens op te richten aan beroemde Belgen; toelagen aan de steden en aan de provinciën; gedenkpenningen ter vereeuwiging van merkwaardige gebeurtenissen.	46,000 "	
	<i>Herstelling van monumenten en bewaring van kunstwerken.</i>		2,229,887 "
49	Toelagen aan de provinciën, de steden en de gemeenten, welke middelen ontoereikend zijn tot het herstellen der monumenten; toelagen voor de herstelling en het behoud van voorwerpen van kunst en oudheid toebehoorende aan de openbare besturen, aan de kerken, enz.; onderhoudswerken aan 's Rijks eigendommen die een uitsluitelijk historisch of artistiek belang opleveren. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen en werken.	125,000 "	
50	Toelagen aan de provinciën, de gemeenten en de kerkfabrieken voor herstellingen, die een kunst karakter hebben, aan godsdienstige gebouwen, als monumenten gerangschikt Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen	200,000 "	
51	Koninklijke commissie van monumenten : personeel	16,700 "	
52	Koninklijke commissie van monumenten : aanwezigheidspenningen der leden; reiskosten van de leden, van den secretaris en van twee teekenaars; boekverzameling, mobiliair, verwarming, drukwerk, kantoorkosten, aankoop van instrumenten; verslag van de algemeene vergaderingen vergoedingen aan de snelschrijvers en kosten van uitgave.	25,200 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
53	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	3,500 •	
54	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500 •	
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
55	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	175,000 •	
56	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	90,000 •	
57	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	60,000 •	
58	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	54,052 •	
59	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses	175,000 •	
60	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000 •	
61	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 5 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture	2,000 •	
CHAPITRE IX. TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
62	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	12,000 •	12,000 •

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
53	Reis- en verblijfkosten en aanwezigheidspenningen van de drie commissarissen der Koninklijke Academie van België, toegevoegd aan de koninklijke commissie van kunsten en monumenten; reis- en verblijfkosten der briefwisselende leden dezer commissie . . .	3,500 °	
54	Bulletin der commissiën van kunst en oudheid: opstel, uitgave; verschillende uitgaven.	2,500 °	
	<i>Aanmoedigingen voor de toonkunde.</i>		
55	Koninklijk conservatorium van Brussel. — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van het personeel als van het materiëel. — Leergang voor de eerste beginselen der toonkunde . . .	175,000 °	
56	Koninklijk conservatorium van Luik. — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken zoowel van het personeel als van het materiëel.	90,000 °	
57	Koninklijk conservatorium van Gent. — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken zoowel van het personeel als van het materiëel.	60,000 °	
58	Koninklijk vlaamsch conservatorium van Antwerpen: toelage van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken van het personeel en van het materiëel.	54,052 °	
59	Toelagen aan andere muziekscholen dan de koninklijke conservatoria; toelagen aan de muziekgenootschappen. Aankoop van boeken en van medailles, bestemd voor de bekroonden in de prijskampen en voor de leerlingen der muziekscholen. Verschillende uitgaven. Studiebeurzen ten voordeele der leerlingen van koninklijke conservatoria en andere muziekscholen. Toelagen en aanmoedigingen aan toonkunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in de vreemde tot ontwikkeling van hun talent; zendingen; toelagen en inschrijvingen ten voordeele van toonkundige uitgaven of uitvoeringen van muzikale werken: nationale concerten; hulpgelden aan families van gestorven kunstenaars. Aanmoediging voor de muzikale tooneelkunde. Uitgave der werken van oude belgische toonzetters; kosten der groote prijskampen van muzikale toonzetting; jaargelden der bekroonden in deze prijskampen; verschillende uitgaven	173,000 °	
60	Toezicht der muziekscholen. — Verbeteringsraad der muzikale studiën	11,000 °	
61	Aandeel van den Staat in de jaarwedden der leden van het besturend en onderwijzend personeel der gestichten van gemeente-onderwijs, afhangende van de administratie van schoone kunsten, die, bij afwijking van artikel 5 der wet van 31 Maart 1884, door den Minister van Landbouw in beschikbaarheid gesteld worden	2,000 °	
	HOOFDSTUK IX.		
	JAARWEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID.		
62	Tijdelijke jaarwedden van in beschikbaarheid staande ambtenaren en beambten . . .	12,000 °	12,000 °

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE X. DÉPENSES IMPRÉVUES.			
63	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7	6,000 .	8,500 »
64	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	2,500 .	
TOTAL. . . . fr.			13,292,022 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XI. SERVICES DIVERS.			
Agriculture			
65	École de médecine vétérinaire de l'État et Office vaccino-gène central — Ameublement complet des locaux; achats d'appareils scientifiques; installations spéciales; frais de déménagement; divers	200,000 .	552,855 »
66	Institut agricole de l'État à Gembloux. Aménagement d'un laboratoire de botanique.	3,000 .	
67	Jardin botanique de l'État. Réfection des collections des serres chaudes et des serres coloniales	4,000 .	
68	Jardin botanique de l'État. Transformation de la partie ornementale du jardin	4,000 .	
69	École d'horticulture de Vilyorde Travaux d'aménagement des terrains de culture et achat de collections scientifiques pour l'enseignement	15,000 .	
70	Institut agricole de l'État à Gembloux. Travaux d'aménagement et d'agrandissement des locaux; installation d'un système de chauffage général et d'une distribution d'eau; ameublement des locaux, etc.	100,000 .	
Eaux et forêts.			
71	Construction de maisons forestières.	20,000 .	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK X.			
ONVOORZIENE UITGAVEN.			
63	Onvoorziene uitgaven in de Begrooting niet beschreven; hulp gelden te verleenen voor kosten van laatste ziekte en van begrafenis aan familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten, welke zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden. Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 7 vermeldte personen	6,000 .	8,500 .
64	Jaarrent en pensioenen: 1° aan gewezen agenten die in staat niet zijn hun ambt te vervullen; 2° aan weduwen en weezen van beambten, overleden in 't uitoefenen van hunnen dienst	2,500 .	
TOTAAL . . . fr.			13,202,022 .
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK XI.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
Landbouw.			
65	Veeartsenijschool van den Staat en Centraal Koepokgesticht — Volledige meubilerings der lokalen; aankoop van wetenschappelijke toestellen; bijzondere instellingen; verhuizingskosten; allerhande uitgaven.	200,000 .	552,855 .
66	Landbouwinstituut van den Staat te Gemblours. Inrichting van een laboratorium voor kruidkunde.	3,000 .	
67	Staatskruidtuin. Herstelling der verzamelingen der warme en der koloniale broeikassen	4,000 »	
68	Staatskruidtuin. Herschepping van het versierend gedeelte van den tuin	4,000 »	
69	Tuinbouwschool van Vilvoorden. Inrichtingswerken der landbouwgronden en aankoop van wetenschappelijke verzamelingen voor het onderwijs.	15,000 .	
70	Landbouwinstituut van den Staat te Gemblours. Werken van inrichting en vergrooting der lokalen; instelling van een stelsel voor algemeene verwarming en van eene waterleiding; meubilerings der lokalen, enz.	100,000 .	
Waters en bosschen.			
71	Oprichting van boschwoningen	20,000 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>Beaux-Arts</i>		
72	Musées royaux. Acquisitions	175,000 »	
75	Construction d'une chaussée entre la station de La Roche et les ruines de l'abbaye de Villers	19,855 »	
74	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Subside extraordinaire	12,000 »	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	fr.	15,844,877 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 8 octobre 1904.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture,
BARON M. VAN DER BRUGGEN.

Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,
C^{te} DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG	TOTAAL
		DER KREDIETEN per artikel.	per hoofdstuk.
	<i>Schoone kunsten.</i>		
72	Koninklijke museums. Aankopen	175,000 •	
75	Aanlegging van eenen steenweg tusschen de statie van La Roche en de puinen der abdij van Villers	19,855 •	
74	Koninklijk conservatorium van Brussel. Buitengewone toelage	12,000 •	
	TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW. fr.		15,844,877 •

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 8^{en} October 1904.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Landbouw,
Baron M. VAN DER BRUGGEN.

De Minister van Financiën
en Openbare Werken,
C^o DE SMET DE NAEYER.

(34)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

pour l'exercice 1905

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																												
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																																														
CHAPITRE 1 ^{er}																																																														
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																														
Personnel.																																																														
1	"	Traitement du Ministre. fr.																																																												
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du cabinet du Ministre, du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, des eaux et forêts, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale fr. 259,400																																																												
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du service des beaux-arts. 28,600																																																												
<table><thead><tr><th colspan="2">NOMBRE d'agents.</th><th colspan="2">TAUX des traitements.</th></tr></thead><tbody><tr><td colspan="4">GRADES.</td></tr><tr><td>Secrétaire général</td><td>1</td><td>10,000</td><td>à 12,000</td></tr><tr><td>Directeur général</td><td>2</td><td>9,000</td><td>à 10,000</td></tr><tr><td>Directeurs</td><td>7</td><td>7,000</td><td>à 8,000</td></tr><tr><td>Chefs de division. — Inspecteur</td><td>6</td><td>5,500</td><td>à 7,000</td></tr><tr><td>Chefs de bureau et sous-inspecteurs</td><td>6</td><td>4,200</td><td>à 5,000</td></tr><tr><td>Garde général.</td><td>1</td><td>2,400</td><td>à 3,200</td></tr><tr><td>Commis-rédacteurs de 1^{re} et de 2^e classe</td><td>9</td><td>2,200</td><td>à 4,000</td></tr><tr><td>Commis d'ordre de 1^{re}, 2^e et 3^e classe</td><td>18</td><td>1,400</td><td>à 2,700</td></tr><tr><td>Imprimeur-autographe</td><td>1</td><td>750</td><td>à 1,500</td></tr><tr><td>Huissiers.</td><td>15</td><td>1,200</td><td>à 2,500</td></tr><tr><td>Concierges</td><td>2</td><td>700</td><td>à 1,200</td></tr><tr><td>Garçons de bureau.</td><td>5</td><td>1,100</td><td>à 1,400</td></tr><tr><td>Nettoyeuses.</td><td>8</td><td>750</td><td>à 850</td></tr></tbody></table>			NOMBRE d'agents.		TAUX des traitements.		GRADES.				Secrétaire général	1	10,000	à 12,000	Directeur général	2	9,000	à 10,000	Directeurs	7	7,000	à 8,000	Chefs de division. — Inspecteur	6	5,500	à 7,000	Chefs de bureau et sous-inspecteurs	6	4,200	à 5,000	Garde général.	1	2,400	à 3,200	Commis-rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	9	2,200	à 4,000	Commis d'ordre de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	18	1,400	à 2,700	Imprimeur-autographe	1	750	à 1,500	Huissiers.	15	1,200	à 2,500	Concierges	2	700	à 1,200	Garçons de bureau.	5	1,100	à 1,400	Nettoyeuses.	8	750	à 850
NOMBRE d'agents.		TAUX des traitements.																																																												
GRADES.																																																														
Secrétaire général	1	10,000	à 12,000																																																											
Directeur général	2	9,000	à 10,000																																																											
Directeurs	7	7,000	à 8,000																																																											
Chefs de division. — Inspecteur	6	5,500	à 7,000																																																											
Chefs de bureau et sous-inspecteurs	6	4,200	à 5,000																																																											
Garde général.	1	2,400	à 3,200																																																											
Commis-rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	9	2,200	à 4,000																																																											
Commis d'ordre de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	18	1,400	à 2,700																																																											
Imprimeur-autographe	1	750	à 1,500																																																											
Huissiers.	15	1,200	à 2,500																																																											
Concierges	2	700	à 1,200																																																											
Garçons de bureau.	5	1,100	à 1,400																																																											
Nettoyeuses.	8	750	à 850																																																											
Matériel.																																																														
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier fr. 15,200																																																												
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux 17,500																																																												
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 10,400																																																												
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 8,000																																																												
	e.	Menues dépenses 3,900																																																												
Frais de déplacement.																																																														
4	"	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires																																																												
Honoraires des avocats.																																																														
5	"	Honoraires des avocats du Département																																																												
TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} fr.																																																														

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
24,000	24,000	»	»	24,000	24,000	»
288,000	288,000	»	»	288,000	287,180 57	
55,000	55,000	»	»	55,000	54,909 67	
8,250	8,250	»	»	8,250	4,499 19	
3,000	3,000	»	»	3,000	2,500	»
373,250	375,250	»	»	375,250	370,089 45	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>)
7	»	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . fr.
CHAPITRE III.		
AGRICULTURE.		
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route. fr. 29,000 »
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route . . . 152,900 »
	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études . . . 45,800 »
	d.	Frais d'expériences sur l'alimentation du bétail . . . 5,000 »
	e.	Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel . . . 3,000 »
9	a.	Indemnités pour chevaux et bestiaux abattus par ordre de l'autorité . . . fr. 75,000 »
	b.	Indemnités pour bêtes bovines abattues ou saisies pour cause de tuberculose. . 1,060,000 »
	c.	Indemnités pour bêtes bovines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon . . . 100,000 »
	d.	Frais à résulter du paiement de ces indemnités . . . 4,000 »
	e.	Enlèvement et destruction des cadavres d'animaux impropres à la consommation; installations sanitaires à la frontière; frais de vacations des vétérinaires en exécution des règlements sur la tuberculose . . . 156,000 »
	f.	Achat de tuberculine, malléine, vaccins anti-charbonneux, vaccins et sérums contre le rouget du porc, etc. . . 25,000 »
	g.	Frais d'expériences et de recherches relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques . . . 25,000 »
	h.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture . . . 20,000 »
	i.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de chevaux et bestiaux . . . 180,000 »
	j.	Dépenses diverses . . . 5,000 »
	a.	Inspection vétérinaire; traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin . . . fr. 252,000 »
10	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires . . . 3,000 »
11	»	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.
12	a.	Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline : encouragements, achat de médailles. fr. 450,000 »
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc. . . 50,000 »
	c.	Subside à la Société nationale du cheval de trait belge . . . 50,000 »
	d.	Subside à la Société nationale pour encourager l'élevage du cheval de demi-sang. . 10,000 »
	e.	Subsides aux sociétés et aux syndicats d'élevage . . . 100,000 »
	f.	Subside à la Société nationale pour l'amélioration des races bovines. . . 25,000 »
	g.	Subside à la Commission pour l'amélioration des races porcines . . . 15,000 »
		A REPORTER . . . fr

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,000	7,000	»	»	7,000	5,800 87	
5,450	5,450	»	»	5,450	5,100 »	
10,450	10,450	»	»	10,450	8,900 87	
215,700	205,200	12,500	»	187,000 »	180,035 80	
1,650,000	1,650,000	»	»	1,710,000 »	1,387,407 58	
235,000	235,000	»	»	185,000 »	184,842 35	
18,000	18,000	»	»	18,000 »	17,851 82	
660,000	660,000	»	»	660,000 »	609,992 08	
2,778,700	2,766,200	12 500	»	2,760,000 »	2,580,109 61	

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.																																																								
13	a.	Conseil supérieur de l'agriculture. fr.	15,000 »																																																								
	b.	Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles et associations agricoles libres .	165,000 »																																																								
	c.	Subside pour un concours régional	35,000 »																																																								
	d.	Location d'un matériel de concours	15,000 »																																																								
	e.	Subsides pour concours, expositions et congrès agricoles; subsides et encourage- ments à des sociétés agricoles ou horticoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon	80,500 »																																																								
	f.	Subsides aux sociétés coopératives de crédit agricole pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole; encouragements	11,000 »																																																								
	g.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture; statistiques agricoles; impressions	21,700 »																																																								
	h.	Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction d insectes nuisibles à l'agriculture	1,800 »																																																								
14		Recensement agricole annuel :																																																									
	a.	Indemnités des agents recenseurs. fr.	74,000 »																																																								
	b.	Impression des formulaires, des tableaux de dépouillement, des bulletins de pré- sentation, etc	2,000 »																																																								
	c.	Indemnités des agents temporaires chargés du classement et du dépouillement des bulletins, de la rédaction des bulletins de présentation, etc.	10,000 »																																																								
	d.	Impression et tirage du travail définitif	4,000 »																																																								
		<i>Enseignement vétérinaire.</i>																																																									
15		École de médecine vétérinaire de l'État : personnel; traitements de disponibilité																																																									
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur.</td><td>1</td><td>6,500 à 8,000</td><td>8,000</td></tr> <tr> <td>Professeurs.</td><td>9</td><td>5,500 à 6,500 4,500 à 5,500</td><td>61,000</td></tr> <tr> <td>Agrégés</td><td>1</td><td>5,500 à 4,500</td><td>4,500</td></tr> <tr> <td>Assistants</td><td>5</td><td>2,500 à 3,500</td><td>17,500</td></tr> <tr> <td>Agent comptable</td><td>1</td><td>1,500 à 2,500</td><td>2,500</td></tr> <tr> <td>Secrétaire de la direction, bibliothécaire.</td><td>1</td><td>2,000 à 3,000</td><td>2,500</td></tr> <tr> <td>Appariteurs</td><td>1</td><td>1,800 à 2,500</td><td>2,500</td></tr> <tr> <td>Surveillant.</td><td>1</td><td>2,000</td><td>2,000</td></tr> <tr> <td>Maréchal ferrant</td><td>1</td><td>1,400 à 1,700</td><td>1,700</td></tr> <tr> <td>Palefrenier-chef.</td><td>1</td><td>1,400 à 1,700</td><td>1,700</td></tr> <tr> <td>Garçons de laboratoire et jardinier.</td><td>7</td><td>1,400 à 1,700</td><td>11,700</td></tr> <tr> <td>Concierge, gens de service et palefreniers</td><td>8</td><td>1,200 à 1,500</td><td>11,600</td></tr> <tr> <td>Indemnités pour travail extraordinaire</td><td>"</td><td>"</td><td>1,760</td></tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Directeur.	1	6,500 à 8,000	8,000	Professeurs.	9	5,500 à 6,500 4,500 à 5,500	61,000	Agrégés	1	5,500 à 4,500	4,500	Assistants	5	2,500 à 3,500	17,500	Agent comptable	1	1,500 à 2,500	2,500	Secrétaire de la direction, bibliothécaire.	1	2,000 à 3,000	2,500	Appariteurs	1	1,800 à 2,500	2,500	Surveillant.	1	2,000	2,000	Maréchal ferrant	1	1,400 à 1,700	1,700	Palefrenier-chef.	1	1,400 à 1,700	1,700	Garçons de laboratoire et jardinier.	7	1,400 à 1,700	11,700	Concierge, gens de service et palefreniers	8	1,200 à 1,500	11,600	Indemnités pour travail extraordinaire	"	"	1,760	
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																																								
Directeur.	1	6,500 à 8,000	8,000																																																								
Professeurs.	9	5,500 à 6,500 4,500 à 5,500	61,000																																																								
Agrégés	1	5,500 à 4,500	4,500																																																								
Assistants	5	2,500 à 3,500	17,500																																																								
Agent comptable	1	1,500 à 2,500	2,500																																																								
Secrétaire de la direction, bibliothécaire.	1	2,000 à 3,000	2,500																																																								
Appariteurs	1	1,800 à 2,500	2,500																																																								
Surveillant.	1	2,000	2,000																																																								
Maréchal ferrant	1	1,400 à 1,700	1,700																																																								
Palefrenier-chef.	1	1,400 à 1,700	1,700																																																								
Garçons de laboratoire et jardinier.	7	1,400 à 1,700	11,700																																																								
Concierge, gens de service et palefreniers	8	1,200 à 1,500	11,600																																																								
Indemnités pour travail extraordinaire	"	"	1,760																																																								
16	a.	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État fr.	67,100 »																																																								
	b.	Frais de la commission de surveillance et des jurys	9,200 »																																																								
	c.	Bourses d'études	4,000 »																																																								
	d.	Publication des cours.	2,200 »																																																								
		A REPORTER. fr.																																																									

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,778,700	2,766,200	12,500	»	2,760,000 »	2 380,109 61	
345,000	330,000	15,000	»	300,000 »	201,994 83 84,966 40	
90,000	90,000	»	»	90,000 »	» 00,000 »	
125,960	123,960	»	»	115,100 »	115,099 92	
82,500	86,975	»	4,475	78,700 »	78,700 »	
5,420,160	5,397,155	27,500	4,475	5,515,800 »	2,916,870 76	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																										
		REPORT. fr.																																										
		<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire</i>																																										
		Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités :																																										
17	a.	Institut agricole fr. 119,400 »																																										
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 45,750 »																																										
	c.	Id. id. id. de Gand 24,800 »																																										
	d.	Id. d'agriculture de Huy 27,050 »																																										
		<i>Institut agricole.</i>																																										
		<table> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr> <tr> <td>1</td><td>5,000 à 7,000</td><td>7,000</td></tr> <tr> <td>8</td><td>5,500 à 6,500</td><td>52,000</td></tr> <tr> <td>4</td><td>3,500 à 4,500</td><td>17,500</td></tr> <tr> <td>5</td><td>"</td><td>5,700</td></tr> <tr> <td>2</td><td>2,500 à 3,500</td><td>5,000</td></tr> <tr> <td>3</td><td>2,000 à 3,000</td><td>6,050</td></tr> <tr> <td>1</td><td>3,000 à 4,000</td><td>4,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>2,000 à 3,000</td><td>3,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,500 à 3,000</td><td>2,250</td></tr> <tr> <td>3</td><td>1,800 à 2,400</td><td>7,200</td></tr> <tr> <td>2</td><td>1,200 à 1,800</td><td>3,100</td></tr> <tr> <td>4</td><td>1,200 à 1,500</td><td>6,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>"</td><td>600</td></tr> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	1	5,000 à 7,000	7,000	8	5,500 à 6,500	52,000	4	3,500 à 4,500	17,500	5	"	5,700	2	2,500 à 3,500	5,000	3	2,000 à 3,000	6,050	1	3,000 à 4,000	4,000	1	2,000 à 3,000	3,000	1	1,500 à 3,000	2,250	3	1,800 à 2,400	7,200	2	1,200 à 1,800	3,100	4	1,200 à 1,500	6,000	1	"	600
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																										
1	5,000 à 7,000	7,000																																										
8	5,500 à 6,500	52,000																																										
4	3,500 à 4,500	17,500																																										
5	"	5,700																																										
2	2,500 à 3,500	5,000																																										
3	2,000 à 3,000	6,050																																										
1	3,000 à 4,000	4,000																																										
1	2,000 à 3,000	3,000																																										
1	1,500 à 3,000	2,250																																										
3	1,800 à 2,400	7,200																																										
2	1,200 à 1,800	3,100																																										
4	1,200 à 1,500	6,000																																										
1	"	600																																										
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>																																										
		<table> <tr> <td>1</td><td>3,500 à 5,500</td><td>5,500</td></tr> <tr> <td>9</td><td>2,000 à 3,000</td><td>24,500</td></tr> <tr> <td>4</td><td>1,800 à 3,000</td><td>8,950</td></tr> <tr> <td>1</td><td>"</td><td>3,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,200 à 1,800</td><td>1,800</td></tr> </table>	1	3,500 à 5,500	5,500	9	2,000 à 3,000	24,500	4	1,800 à 3,000	8,950	1	"	3,000	1	1,200 à 1,800	1,800																											
1	3,500 à 5,500	5,500																																										
9	2,000 à 3,000	24,500																																										
4	1,800 à 3,000	8,950																																										
1	"	3,000																																										
1	1,200 à 1,800	1,800																																										
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>																																										
		<table> <tr> <td>1</td><td>3,500 à 5,500</td><td>3,500</td></tr> <tr> <td>4</td><td>2,000 à 3,500</td><td>12,000</td></tr> <tr> <td>5</td><td>"</td><td>1,500</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,800 à 2,200</td><td>2,200</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,200 à 1,800</td><td>1,400</td></tr> <tr> <td>4</td><td>780 à 1,800</td><td>4,400</td></tr> </table>	1	3,500 à 5,500	3,500	4	2,000 à 3,500	12,000	5	"	1,500	1	1,800 à 2,200	2,200	1	1,200 à 1,800	1,400	4	780 à 1,800	4,400																								
1	3,500 à 5,500	3,500																																										
4	2,000 à 3,500	12,000																																										
5	"	1,500																																										
1	1,800 à 2,200	2,200																																										
1	1,200 à 1,800	1,400																																										
4	780 à 1,800	4,400																																										
		<i>École moyenne pratique d'agriculture de Huy.</i>																																										
		<table> <tr> <td>1</td><td>3,500 à 5,500</td><td>5,500</td></tr> <tr> <td>5</td><td>2,000 à 3,000</td><td>14,000</td></tr> <tr> <td>2</td><td>1,200 à 2,400</td><td>5,100</td></tr> <tr> <td>1</td><td>"</td><td>750</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,200</td><td>1,200</td></tr> <tr> <td>1</td><td>500</td><td>500</td></tr> </table>	1	3,500 à 5,500	5,500	5	2,000 à 3,000	14,000	2	1,200 à 2,400	5,100	1	"	750	1	1,200	1,200	1	500	500																								
1	3,500 à 5,500	5,500																																										
5	2,000 à 3,000	14,000																																										
2	1,200 à 2,400	5,100																																										
1	"	750																																										
1	1,200	1,200																																										
1	500	500																																										
		Matériel de l'Institut agricole et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys :																																										
18	a.	Institut agricole fr. 59,750 »																																										
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 24,000 »																																										
	c.	Id. id. id. de Gand 18,500 »																																										
	d.	Id. d'agriculture de Huy 18,000 »																																										
		Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :																																										
19	a.	Institut agricole de l'État fr. 7,500 »																																										
	b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc. 2,500 »																																										
	c.	Écoles subventionnées 10,000 »																																										
		A REPORTER. fr.																																										

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DEPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
5,420,160	5,397,155	27,500	4,475	3,545,800	2,916,870 76	
215,000	203,000	12,000	»	193,400	193,555 14	
100,250	97,250	3,000	»	86,250	85,524 40	
20,000	20,000	»	»	20,000	20,000	
3,755,410	3,717,385	42,500	4,475	3,643,450	3,215,528 56	

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																
		REPORT. . . . fr.																																
20	a.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture fr. 383,800 »																																
	b.	Station laitière 7,000 »																																
	c.	École centrale pratique de maréchalerie 15,000 »																																
		Jardin botanique de l'État.																																
21	a.	Traitements du personnel																																
22	a.	Dépenses de matériel et de culture fr. 67,200 »																																
	b.	Musée forestier : dépenses diverses 8,000 »																																
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.																																
		CHAPITRE IV.																																
		EAUX ET FORÊTS.																																
25	a.	Traitements du personnel : <table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TAUX des traitements.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>11</td><td>5,000 à 6,000</td><td>65,700</td></tr><tr><td>Sous-inspecteurs</td><td>12</td><td>5,600 à 4,400</td><td>48,000</td></tr><tr><td>Gardes généraux</td><td>21</td><td>2,400 à 3,200</td><td>60,800</td></tr><tr><td>Gardes généraux adjoints</td><td>6</td><td>1,500 à 2,000</td><td>10,500</td></tr><tr><td>Brigadiers commis d'inspection</td><td>11</td><td>1,100 à 1,500</td><td>14,500</td></tr><tr><td>Id. des forêts et de la pêche</td><td>indéterminé.</td><td>900 à 1,500</td><td>151,000</td></tr><tr><td>Gardes des forêts et de la pêche</td><td>indéterminé</td><td>60 à 850</td><td>520,675</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	Inspecteurs	11	5,000 à 6,000	65,700	Sous-inspecteurs	12	5,600 à 4,400	48,000	Gardes généraux	21	2,400 à 3,200	60,800	Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,500	Brigadiers commis d'inspection	11	1,100 à 1,500	14,500	Id. des forêts et de la pêche	indéterminé.	900 à 1,500	151,000	Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé	60 à 850	520,675
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																															
Inspecteurs	11	5,000 à 6,000	65,700																															
Sous-inspecteurs	12	5,600 à 4,400	48,000																															
Gardes généraux	21	2,400 à 3,200	60,800																															
Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,500																															
Brigadiers commis d'inspection	11	1,100 à 1,500	14,500																															
Id. des forêts et de la pêche	indéterminé.	900 à 1,500	151,000																															
Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé	60 à 850	520,675																															
	b.	Indemnités pour frais de tournée des inspecteurs fr. 11,000 »																																
	c.	Id. id. des chefs de cantonnement 12,600 »																																
	d.	Indemnités de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement 8,150 »																																
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc. 7,000 »																																
	f.	Armement et équipement 500 »																																
	g.	Contrôle des arpentages. Honoraires du contrôleur-arpenteur 400 »																																
	h.	Dépenses diverses 290 »																																
24	a.	Conseil supérieur des forêts : frais divers fr. 4,000 »																																
	b.	Société centrale forestière. Subside. 2,000 »																																
	c.	Stations météorologiques forestières 500 »																																
	d.	Bureau de recherches et de consultations; enseignement, conférences et champs d'expériences. — Traitements, salaires, indemnités et frais divers. Essais et expériences 31,400 »																																
		Forêts domaniales.																																
25	a.	Travaux de culture et d'amélioration. Indemnités pour les gardes dirigeant les pépinières, les travaux, etc. Dépenses diverses fr. 92,500 »																																
	b.	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités représentatives . . . 5,000 »																																
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation. 25,000 »																																
	d.	Arpentage des coupes 3,500 »																																
		A REPORTER. . . . fr.																																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,755,410	3,717,585	42,500	4,475	3,645,450	3,215,528 36	
405,800	395,800	12,000	»	381,800	381,945 76	
45,200	45,200	2,000	»	45,200	41,410 57	
72,200	65,200	7,000	»	70,200	55,200	
4,278,610	4,219,585	63,500	4,475	4,158,650	3,604,084 69	
AUGMENTATION . fr		59,025				
690,915	671,565	19,350	»	665,985	652,080 91	
57,900	57,000	900	»	54,000	50,992 28	
126,000	126,000	»	»	114,000	100,694 49	
854,815	834,565	20,250	»	811,985	783,767 68	

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
26	a.	Terrains incultes : mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire) fr. 80,000 »
	b.	Personnel du service du boisement des fanges et autres terrains incultes; traitements, frais d'études et d'enquête, indemnités, dépenses diverses fr. 16,500 »
27	a.	Pisciculture. — Repeuplement des cours d'eau; destruction des loutres; comités divers; dépenses diverses 45,000 »
	b.	Chasse. — Destruction des animaux nuisibles; dépenses diverses 3,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.
		CHAPITRE V.
		LABORATOIRES D'ANALYSES.
28	»	Institut chimique et bactériologique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . fr.
		CHAPITRE VI.
		SERVICE DE SANTÉ.
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. Personnel : traitements fr. 121,000 »
	b.	Frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons 90,000 »
	c.	Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions . . 80,000 »
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes 20,000 »
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central 15,000 »
29	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes 8,000 »
	g.	Subside à la Société royale de médecine publique. . . . 12,000 »
	h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres 16,000 »
	i.	Impressions et dépenses diverses 10,000 »
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour 11,000 »
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. . . . 3,000 »
	l.	Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène . . 10,000 »
	m.	Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsides; dépenses diverses . . . 85,000 »
	n.	Mesures de propagande contre la tuberculose : subsides; dépenses diverses. . . 40,000 »
30	»	Académie royale de médecine
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
854,815	834,565	20,250	»	811,985	783,767 68	
96,500	76,500	20,000	»	63,000	64,994 67	
46,000	40,000	6,000	»	11,500	11,499 24	
44,500				44,500	44,447	
997,515	951,065	46,250	»	932,985	904,708 59	
AUGMENTATION . fr.		46,250				
258,010	252,510	5,500	»	249,510	246,181 61	
258,010	252,510	5,500	»	249,510	246,181 61	
AUGMENTATION . fr.		5,500				
491,000	485,000	6,000	»	485,000	484,877 72	
55,000	55,000	»	»	55,000	55,500	
526,000	520,000	6,000	»	518,000	488,577 72	
AUGMENTATION . fr.		6,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																									
CHAPITRE VII.																																											
VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.																																											
31	a.	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale, pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et pour l'assainissement des fanges fr. 2,950,000 »																																									
	b.	Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. 500,000 »																																									
	c.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. . . . 1,000,000 »																																									
32	a.	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau, de la voirie urbaine et des travaux d'assainissement; service des tramways et des messageries; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection fr. 40,000 »																																									
	b.	Service hydraulique de l'assainissement des fanges; traitements, indemnités et dépenses diverses 15,000 »																																									
	c.	Indemnités au personnel attaché à l'inspection; au personnel du service hydraulique de l'assainissement des fanges et aux commissaires voyers . . . 40,000 »																																									
	d.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Frais d'études et d'expériences 20,000 »																																									
		<table><tr><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td colspan="3">A. — Service d'inspection.</td></tr><tr><td>Inspecteur général</td><td>1</td><td>8,000 à 9,000</td><td>9,000</td></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>3</td><td>4,000 à 7,000</td><td>19,500</td></tr><tr><td>Chef de division</td><td>1</td><td>5,500 à 6,500</td><td>5,500</td></tr><tr><td>Commis</td><td>1</td><td>5,000</td><td>3,000</td></tr><tr><td colspan="3">B. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges.</td></tr><tr><td>Inspecteur.</td><td>1</td><td>4,000 à 7,000</td><td>5,500</td></tr><tr><td>Ingénieur.</td><td>1</td><td>5,000 à 6,000</td><td>4,000</td></tr><tr><td>Conducteur</td><td>1</td><td>2,500 à 5,000</td><td>3,500</td></tr><tr><td>Commis</td><td>1</td><td>1,500 à 3,000</td><td>1,500</td></tr></table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	A. — Service d'inspection.			Inspecteur général	1	8,000 à 9,000	9,000	Inspecteurs	3	4,000 à 7,000	19,500	Chef de division	1	5,500 à 6,500	5,500	Commis	1	5,000	3,000	B. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges.			Inspecteur.	1	4,000 à 7,000	5,500	Ingénieur.	1	5,000 à 6,000	4,000	Conducteur	1	2,500 à 5,000	3,500	Commis	1	1,500 à 3,000	1,500
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																									
A. — Service d'inspection.																																											
Inspecteur général	1	8,000 à 9,000	9,000																																								
Inspecteurs	3	4,000 à 7,000	19,500																																								
Chef de division	1	5,500 à 6,500	5,500																																								
Commis	1	5,000	3,000																																								
B. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges.																																											
Inspecteur.	1	4,000 à 7,000	5,500																																								
Ingénieur.	1	5,000 à 6,000	4,000																																								
Conducteur	1	2,500 à 5,000	3,500																																								
Commis	1	1,500 à 3,000	1,500																																								
33	»	Frais de route et de séjour de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique de l'assainissement des fanges																																									
34	»	Frais de bureau et matériel de l'inspection ainsi que du service hydraulique de l'assainissement des fanges																																									
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.																																											

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
4,450,000	4,450,000	»	»	3,950,000	3,949,917 83	
115,000	115,000	»	»	115,000	95,634 41	
25,000	22,000	3,000	»	22,000	15,865 92	
6,000	6,000	»	»	6,000	4,588 40	
4,596,000	4,593,000	3,000	»	4,093,000	4,066,008 56	
AUGMENTATION. . fr.		3,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
BEAUX-ARTS.		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
35	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. fr. 235,000 »
	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu 15,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés 9,000 »
56	»	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
37	»	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien
58	»	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres
39	»	Inspection des beaux-arts, des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.
40	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin
41	»	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études
42	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome. 25,500 »
43	»	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations.
		ACCROISSMENT	DIMINUTION.			
275,000	275,000	"	"	275,000	244,985 66	
100,000	100,000	"	"	100,000	99,951 48	
153,405	153,405	"	"	153,405	153,405 "	
245,000	245,000	"	"	245,000	233,499 40	
21,000	21,000	"	"	21,000	19,079 "	
3,000	3,000	"	"	3,000	"	
17,000	17,000	"	"	17,000	15,950 "	
45,500	45,500	"	"	45,500	28,614 08	
20,000	20,000	"	"	20,000	19,999 14	
877,905	877,905	"	"	877,905	815,481 76	

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
		<i>Musées royaux ; musée Wiertz.</i>
44	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. fr. 55,850 »
	b.	Musée Wiertz : personnel et frais de surveillance. 4,500 »
45	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus fr. 111,750 »
	b.	Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus 3,950 »
46	"	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections
47	"	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses
		<i>Monuments publics.</i>
48	"	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>
49	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. fr. 113,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux 12,000 »
50	"	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations
51	"	Commission royale des monuments : personnel
	a.	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres de cette Commission fr. 6,200 »
52	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs 16,500 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication 2,500 »
53	"	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission.
54	"	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
877,905	877,905	»	»	877,905	815,481 76	
60,550	55,000	5,550	»	55,000	55,148 96	
115,700	119,700	»	4,000	119,700	176,699 69	
95,000	78,000	17,000	»	78,000	73,245 41	
97,000	111,000	»	14,000	111,000	116,199 99	
46,000	46,000	»	»	46,000	34,828 37	
125,000	125,000	»	»	125,000	86,000 »	
200,000	200,000	»	»	235,540	272,878 »	
16,700	16,700	»	»	16,100	15,800 »	
25,200	25,200	»	»	25,200	25,153 70	
5,500	5,500	»	»	4,015	3,694 40	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,489 52	
1,664,855	1,660,505	22,350	18,000	1,695,960	1,677,599 80	

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT.fr.
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>
55	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique
56	»	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.
57	»	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel
58	»	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel
59	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diversesfr. 85,853 »
	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique13,000 »
	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses74,145 »
60	a.	Inspection des écoles de musique.fr. 9,000 »
	b.	Conseil de perfectionnement des études musicales2,000 »
61	»	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 3 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture
		TOTAL DU CHAPITRE VIII.fr.
		CHAPITRE IX.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
62	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés
		TOTAL DU CHAPITRE IX.fr.
		CHAPITRE X.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
63	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7
64	»	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions
		TOTAL DU CHAPITRE X.fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,64,855 »	1,660,505 »	22,550 »	18,000 »	1,695,960 »	1,677,599 80	
175,000 »	174,000 »	1,000 »	»	174,000 »	174,000 »	
90,000 »	90,000 »	»	»	90,000 »	90,000 »	
60,000 »	60,000 »	»	»	60,000 »	60,000 »	
54,052 »	55,631 25	400 75	»	47,031 25	47,031 25	
173,000 »	170,000 »	3,000 »	»	170,000 »	169,954 04	
11,000 »	11,000 »	»	»	11,000 »	7,435 36	
2,000 »	2,000 »	»	»	2,000 »	»	
29,887 »	2,221,156 25	26,750 75	18,000 »	2,240,991 25	2,226,020 45	
AUGMENTATION. . fr.		8,750 75				
12,000 »	12,000 »	»	»	12,000 »	6,943 05	
12,000 »	12,000 »	»	»	12,000 »	6,943 05	
6,000 »	6,000 »	»	»	10,000 »	4,012 19	
2,500 »	2,500 »	»	»	2,500 »	1,750 »	
8,500 »	8,500 »	»	»	12,500 »	5,762 19	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XI.		
SERVICES DIVERS.		
<i>Agriculture.</i>		
65	»	École de médecine vétérinaire de l'État et Office vaccino-gène central. Ameublement complet des locaux; achats d'appareils scientifiques; installations spéciales; frais de déménagement; divers
»	»	Travaux d'agrandissement et d'aménagement de l'école de Vilvorde (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Institut agricole de l'État. Aménagement d'un laboratoire de chimie (<i>pour mémoire</i>)
66	»	Institut agricole de l'État à Gembloux. Aménagement d'un laboratoire de botanique
»	»	Institut agricole de l'État. Station laitière (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Exposition quinquennale d'horticulture de Gand (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Jardin botanique de l'État. Installation des collections botaniques (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Jardin botanique de l'État. Transformation des écoles de botanique (<i>pour mémoire</i>)
67	»	Jardin botanique de l'État. Réfection des collections des serres chaudes et des serres coloniales.
68	»	Jardin botanique de l'État. Transformation de la partie ornementale du jardin.
»	»	École moyenne pratique d'agriculture de Huy. Construction et aménagement d'un atelier de menuiserie (<i>pour mémoire</i>)
69	»	École d'horticulture de Vilvorde. Travaux d'aménagement des terrains de culture et achat de collections scientifiques pour l'enseignement
70	»	Institut agricole de l'État à Gembloux. Travaux d'aménagement et d'agrandissement des locaux; installation d'un système de chauffage général et d'une distribution d'eau; ameublement des locaux
<i>Eaux et forêts.</i>		
»	»	Érection d'un pavillon forestier sur les terrains de l'ancienne citadelle de Namur (<i>pour mémoire</i>)
71	»	Construction de maisons forestières.
»	»	Construction d'un parc à la Gileppe (<i>pour mémoire</i>)
<i>Laboratoires d'analyses.</i>		
»	»	Laboratoire de l'État à Anvers (<i>pour mémoire</i>)
<i>Beaux-Arts.</i>		
»	»	Ruines de l'abbaye de Villers (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Ruines de l'abbaye d'Aulne (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Conservatoire royal de musique de Liège. Construction d'un buffet d'orgue (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Troisième part du subside à allouer à la ville de Gand pour la construction de son nouveau Musée des beaux-arts (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Musée des beaux-arts de Liège (deuxième et dernier subside) (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Aménagement et restauration des remparts de Binche (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Exposition triennale des beaux-arts en 1905 (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Teur de Henri VIII, à Tournai (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Acquisition d'une bibliothèque (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Conservatoire royal de musique de Gand. Renouvellement du mobilier; installation d'un orgue (<i>pour mémoire</i>)
72	»	Musées royaux. Acquisitions
73	»	Construction d'une chaussée entre la station de La Roche et les ruines de l'abbaye de Villers. Part d'intervention de l'État
74	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Subside extraordinaire
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
200,000	"	200,000	"	"	"	
"	"	"	"	"	69,998 89	
"	5,000	"	5,000	5,000	"	
3,000	"	3,000	"	"	"	
"	"	"	"	8,700	"	
"	"	"	"	30,000	"	
"	2,500	"	2,500	8,600	"	
"	4,000	"	4,000	5,400	"	
4,000	"	4,000	"	"	"	
4,000	5,000	"	1,000	"	"	
"	2,700	"	2,700	"	"	
15,000	"	15,000	"	"	"	
100,000	"	100,000	"	"	"	
"	"	"	"	28,000	28,000	"
20,000	20,000	"	"	"	"	
"	10,000	"	10,000	"	"	
"	"	"	"	2,500	"	
"	50,000	"	50,000	69,998 94	59,998 77	
"	"	"	"	34,863	12,809 02	
"	"	"	"	"	7,554 80	
"	"	"	"	"	40,000	"
"	"	"	"	"	41,750	"
"	"	"	"	"	25,000	"
"	"	"	"	40,000	"	
"	"	"	"	7,500	"	
"	34,500	"	34,500	"	"	
"	50,678	"	50,678	"	"	
175,000	"	175,000	"	"	"	
19,855	"	19,855	"	"	"	
12,000	"	12,000	"	"	"	
552,855	164,378	528,855	140,378	257,561 94	262,108 48	
AUGMENTATION . . fr.		388,477				

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
Récapitulation. PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES. I. II. III. IV. V VI. VII. VIII IX X Administration centrale. Pensions et secours Agriculture . Eaux et forêts . Laboratoires d'analyses . Service de santé Voirie urbaine et vicinale, cours d'eau et hygiène publique. Beaux-Arts . Traitements de disponibilité Dépenses imprévues <tr><td colspan="2"> DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES. XI. Services divers. <tr><td colspan="2"> TOTAL. fr. </td></tr></td></tr>		DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES. XI. Services divers. <tr><td colspan="2"> TOTAL. fr. </td></tr>		TOTAL. fr.	
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES. XI. Services divers. <tr><td colspan="2"> TOTAL. fr. </td></tr>		TOTAL. fr.			
TOTAL. fr.					

DÉVELOPPEMENTS.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
575,250 »	575,250 »	»	»	575,250 »	370,089 45	
10,450 »	10,450 »	»	»	10,450 »	8,900 87	
4,178,610 »	4,219,585 »	39,025 »	»	4,158,650 »	3,694,084 69	
997,515 »	951,065 »	46,250 »	»	952,985 »	904,708 59	
258,010 »	252,510 »	5,500 »	»	249,510 »	246,181 61	
526,000 »	520,000 »	6,000 »	»	518,000 »	488,377 72	
4,596,000 »	4,593,000 »	3,000 »	»	4,093,000 »	4,066,006 56	
2,229,887 »	2,221,436 25	8,750 75	»	2,249,991 25	2,226,020 45	
12,000 »	12,000 »	»	»	12,000 »	6,945 05	
8,500 »	8,500 »	»	»	12,500 »	5,762 19	
552,855 »	164,578 »	388,477 »	»	237,561 94	262,108 48	
13,844,877 »	13,527,874 25	517,002 75	»	12,829,898 19	12,279,185 64	
AUGMENTATION. . fr.		517,002 75				

ANNEXES

AUX

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
POUR L'EXERCICE 1903.

ANNEXE N° 1.

L'Administration des Beaux-Arts pourrait être amenée à contracter, d'ici à la fin de l'année 1904, divers engagements grevant à la fois les crédits de plusieurs exercices.

Ces engagements éventuels seront portés à la connaissance de la Législature au Budget de 1906, si ce Budget est grevé de ce chef.

Dans le cas contraire, les conventions seront signalées dans l'état général à fournir aux Chambres législatives aux termes de l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'État.

(62)

ANNEXES N^{os} 2 ET 3.

BEAUX-ARTS.

RELEVÉ

des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1901.
Composition picturale destinée au grand panneau de la salle des séances du Tribunal de commerce, au Palais de Justice de Bruxelles	1) 16,000 »	16,000 »	»	6,000 »
Exécution du portrait de S. A. R. la Princesse Clémentine.	2) 40,000 »	40,000 »	»	»
Exécution d'un groupe en bronze : « Les lutteurs »	3) 20,000 »	20,000 »	»	»
Exécution de quatre hauts-reliefs en pierre représentant : l'Industrie, la Moisson, le Port et la Mine; ainsi que de cinq statues représentant : le Forgeron, le Mineur, le Semeur, l'Ancêtre et la Maternité	4) 146,000 »	146,000 »	»	»
Décoration picturale de l'Athénée royal d'Anvers	5) 14,000 »	4,666 67	9,333 33	4,666 67
Gravure du tableau d'Alfred Stevens représentant : « La Veuve et ses enfants »	6) 5,000 »	5,000 »	»	1,666 »
Gravure du tableau d'Albrecht de Vriendt représentant : « Hommage à Charles-Quint enfant »	7) 12,000 »	12,000 »	»	9,000 »
Gravure d'après « Le Christ en croix » de Van Dyck.	8) 5,000 »	5,000 »	»	2,000 »
A REPORTER.fr. .	238,000 »	248,666 67	9,333 33	23,332 67

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1902.	de 1903.	de 1904.	de 1905.	à venir	
.	.	4,000	4,000	2,000	a) Contrat du 21 juin 1893. — M. Mellery s'engage à exécuter cette composition. Une somme de 16,000 francs est affectée à ce travail et sera soldée comme suit : 4,000 francs du chef de l'approbation de l'esquisse; 12,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
5,000	10,000	10,000	15,000	.	a) Contrat du 10 novembre 1902. — M. Émile Wauters s'engage à exécuter ce portrait. Le prix sera soldé au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
.	10,000	10,000	.	.	b) Contrat du 16 mars 1903. — M. Jef Lambeaux s'engage à exécuter ce groupe en bronze. Une somme de 10,000 francs sera soldée en 1903 à titre d'acompte; Une somme de 10,000 francs sera soldée en 1904 après livraison de l'œuvre. (L'œuvre est terminée.)
.	21,000	25,000	25,000	75,000	a) Contrat du 28 février 1903. — M. Constantin Meunier s'engage à exécuter ces hauts-reliefs et statues, le tout conformément aux esquisses et modèles soumis au Gouvernement. Le paiement aura lieu par acomptes successifs, au fur et à mesure du degré d'avancement du travail, de telle manière que la somme due soit entièrement soldée dans un délai de six années au maximum.
.	.	.	.	.	b) M. F. Vinck, d'Anvers, a été chargé de l'exécution des peintures allégoriques. (Terminé.)
.	.	1,666	1,668	.	c) Contrat du 10 juillet 1891. — M. G. Biot est chargé de l'exécution de ce travail. La somme de 5,000 francs affectée à la gravure sera soldée par acomptes successifs, après l'approbation du dessin, la mise au ton de la planche et l'approbation définitive de la reproduction.
.	.	5,000	.	.	d) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant une somme de 12,000 francs. La quote-part de l'État est soldée au fur et à mesure du degré d'avancement du travail. (Terminé.)
.	.	1,000	2,000	.	e) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant la somme de 5,000 francs, à solder comme suit : 1,000 francs après l'approbation du dessin; 3,000 francs du chef d'approbation des états; 1,000 francs du chef de la remise de 20 exemplaires de la gravure entièrement terminée.
5,000	41,000	54,666	47,668	77,000	

MINISTÈRE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DEPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES d'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1901.
REPORT. . . . fr.	258,000 »	248,666 67	9,333 33	23,332 67
Tableau décoratif destiné à orner le cabinet de M. le Bourgmestre de Bruxelles	9) 10,000 »	2,500 »	7,500 »	»
Gravure à l'eau-forte du tableau de M. A. De Vriendt représentant « L'Institution de la Toison d'Or »	10) 3,000 »	3,000 »	»	»
Gravure à l'eau-forte du tableau de Rubens : « Combat des Amazones »	11) 4,000 »	4,000 »	»	3,000 »
Décoration sculpturale du Palais de Justice de Binche . . .	12) 6,500 »	4,333 33	2,166 67	4,333 33
Exécution d'un groupe en bronze intitulé : « Les Bâtisseurs de villes »	13) 20,000 »	20,000 »	»	20,000 »
Exécution d'un groupe en marbre intitulé : « Les Sœurs de l'Illusion »	14) 45,000 »	45,000 »	»	»
TOTAUX. . . . fr.	346,500 »	327,500 »	19,000 »	50,666 »

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1902	de 1903	de 1904	de 1905	a venir.	
5,000 *	41 000 *	54,666 *	47,868 *	77,000 *	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions
*	2,500 *		*	*	9) M. JX Mellery est chargé de ce travail
1,500 *	*	*	1,500 *	*	10) M Lauwers a été chargé de ce travail.
*	1,000 *			*	11) M Greuze id id (Termine)
*	*	*		*	12) M Mascré a été chargé de l'exécution de ce travail qui consiste en une statue et un bas-relief (Terminé)
*	*	*	*	*	13) Contrat du 31 janvier 1901 — M Vanderstappen s'engage à exécuter ce groupe en bronze Une somme de 20,000 francs est affectée à ce travail, le paiement sera solde par moitié 10 000 francs après la signature du contrat du chef de l'approbation du modèle en plâtre, 10,000 francs après la réception et le placement de l'œuvre au lieu de sa destination (Termine)
*	*	15,000	15,000 *	15,000 *	14) M Victor Rousseau s'engage à exécuter ce groupe en marbre Une somme de 45,000 francs est affectée à ce travail Le paiement aura lieu au fur et à mesure du degré d'avancement du travail
6,500 *	44,500 *	69,666	64,168 *	92,000	

ANNEXE N° 3
(Monuments aux hommes illustres.)

MINISTÈRE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1901.
Monument au Roi (inauguration du chemin de fer du Congo.)	1) 200,000 »	66,667 »	133,333 »	»
— Baron Seutin	2) 12,800 »	3,178 64	9,623 56	1,790 »
Buste Bilderdyck	3) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
Monument Alfred Verwée.	4) 25,000 »	8,000 »	17,000 »	8,000 »
— Guido Gezelle.	5) 11,500 »	3,500 »	8,000 »	»
— Pickery	6) 1,800 »	400 »	1,400 »	400 »
— Rodenbach	7) 10,000 »	6,000 »	4,000 »	3,000 »
Bustes Van Peene et Destanberg.	8) 2,294 22	800 »	1,494 22	800 »
Monument en commémoration de la bataille des Éperons d'Or.	9) 140,000 »	70,000 »	70,000 »	20,000 »
— Orban de Xivry	10) 30,518 »	8,000 »	22,518 »	»
— Baron	11) 7,500 »	3,750 »	3,750 »	»
— Defrecheux	12) 70,000 »	25,000 »	45,000 »	»
Buste Nothomb.	13) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Leclercq	14) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Dekeyser.	15) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Dekoninck	16) 2,500 »	2,500 »	»	»
A REPORTER.fr.	523,912 22	207,793 64	316,118 58	36,490 »

DE L'AGRICULTURE.

DEPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE					OBSERVATIONS.
1902	1903	1904	1905.	à venir	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions
"	"	"	10,000 "	56,667 "	1) Ce monument sera érigé sur une des places publiques d'Auvers
"	1,586 64	"	"	"	2) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Nivelles.
"	"	"	"	"	3) Contrat du 2 octobre 1901. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,400 francs, payables la moitié après l'approbation du modèle en terre par le Gouvernement et l'autre moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée (Terminé)
"	"	"	"	"	4) Ce monument est érigé à Schaerbeek, à l'angle de la place Colignon et de la rue Verwée.
3,500 "	"	"	"	"	5) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Courtrai
"	"	"	"	"	6) Ce monument est placé à l'un des ronds-points des nouveaux boulevards de la ville de Bruges
"	3,000 "	"	"	"	7) Ce monument est érigé à Gand
"	"	"	"	"	8) Ces bustes sont placés au Théâtre flamand de Gand.
10,000 "	10,000 "	10,000 "	10,000 "	10,000 "	9) L'exécution de ce monument est confiée au statuaire Godefroid Duvrèse; il sera érigé sur une des places publiques de Courtrai
8,000 "	"	"	"	"	10) Ce monument est érigé sur une des places publiques d'Arlon
3,750 "	"	"	"	"	11) Ce monument est érigé au square de la Plante, au pied du grand parc de la citadelle, à Namur
"	5,000 "	5,000 "	5,000 "	10,000 "	12) L'exécution de ce monument est confiée au statuaire Rulot; il sera érigé sur une des places publiques de Liège
1,250 "	1,250 "	"	"	"	13) Contrat du 30 octobre 1902. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payables la moitié après l'approbation du modèle en terre, et l'autre moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée. (Terminé.)
1,250 "	1,250 "	"	"	"	14) Id. id.
1,250 "	1,250 "	"	"	"	15) Id. id.
1,250 "	1,250 "	"	"	"	16) Id. id.
30,250 "	24,386 64	15,000 "	25,000 "	76,667 "	

MINISTÈRE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a .	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISE, etc	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1901.
REPORT.fr.	525,912 22	207,793 64	316,118 58	36,490 »
Buste Peter Benoit	(17) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Cats.	(18) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Pinchart	(19) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Houzeau	(20) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Geefs	(21) 1,250 »	1,250 »	»	»
— Crépin.	(22) 2,800 »	1,500 »	1,300 »	»
Monument à Thonissen	(23) 30,000 »	15,000 »	15,000 »	»
Monument commémoratif du 75 ^e anniversaire de l'Indépen- dence belge.	(24) 60,000 »	20,000 »	40,000 »	»
Monument patriotique à Grez-Doiceau	(25) 6,200 »	2,200 »	4,000 »	»
Monument Liévin Dewinne et Paul Devigne	(26) 6,297 52	2,807 52	3,490 »	»
TOTAUX.fr	640,459 74	260,641 16	379,818 58	36,490 »

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1902	de 1903	de 1904	de 1905	a venir.	
30,250 »	24,586 64	15,000 »	25,000 »	76,687 »	a) Les annuités ou subsides accordés par l'Etat ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions
2,500		•	•	•	17) Contrat du 30 octobre 1902. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payables la moitié après l'approbation du modèle en terre, et l'autre moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée (Terminé)
1,250 »	1,250 »	•	•	•	18) Id Id
	2,500 »	•	•	•	19) Id Id.
»	2,500 »	•	•	•	20) Id Id
»	1,250	•	»	•	21) Contrat du 19 août 1903. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 1,250 francs, payables après la réception de l'œuvre entièrement terminée (Terminé)
•	•	1,500 »	•	•	22) L'exécution de ce buste a été confiée à M. G. Devreese et l'œuvre sera placée au Jardin Botanique
•	•	•	7,500 »	7,500 »	23) Ce monument sera exécuté par M. Vinçotte et sera érigé sur une des places publiques de Hasselt
•	•	5,000 »	5,000 »	10,000 »	24) Ce monument sera exécuté par M. Sturbelle et sera érigé au coin de l'avenue Rogier et du Boulevard d'Avroy, à Liège
•	2,200 »	•	•	•	25) Ce monument sera exécuté par M. Hérain et sera érigé sur la Grand'Place de cette commune
»	2,897 52	•	•	•	26) Ce monument sera placé dans le musée des Beaux-Arts de Gand
34,000 »	36,984 16	21,500 »	37,500 »	94,167 »	